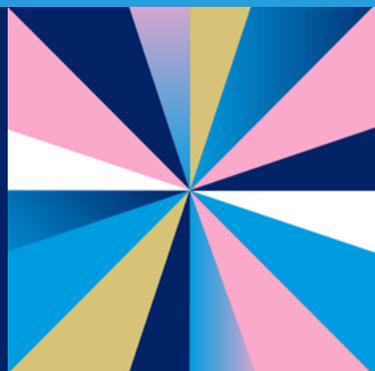


# PRISME

Pôle de référence inclusif  
sportif métropolitain



seine saint denis  
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE





Les Jeux paralympiques de Tokyo ont montré toute la vigueur et le dynamisme des para-athlètes français qui manquent encore aujourd'hui de visibilité et d'équipements adaptés à leurs handicaps. C'est pourquoi le Département porte depuis plusieurs années le projet d'un pôle métropolitain de référence autour de l'inclusion sportive sur l'espace du stade de la Motte à Bobigny aux côtés de nombreuses et nombreux partenaires.

Aujourd'hui, avec Stéphane Blanchet, Vice-président chargé de l'autonomie, Emmanuel Constant, Vice-président chargé des Jeux olympiques et paralympiques et Zaïnaba Saïd-Anzum, Conseillère départementale déléguée au sport, nous sommes fier-ère-s que cet engagement se concrétise avec le PRISME, équipement sportif innovant qui constituera un héritage paralympique important des Jeux de Paris 2024.

Le PRISME offrira un espace de pratique sportive unique en Europe, pensé pour faciliter l'accueil de toutes et tous, et co-construit pour répondre au mieux aux besoins de ses futur-e-s utilisateur-ric-e-s, qu'ils ou elles aient ou non des besoins spécifiques, sportif-ve-s de haut-niveau ou amateur-ric-e-s.

Si aujourd'hui, le parasport a gagné ses lettres de noblesses et qu'il est très apprécié, c'est notamment grâce à de grands événements fédérateurs comme les Jeux paralympiques qui offrent une tribune unique à des sportif-ve-s exceptionnel-le-s. Avec le PRISME, je suis persuadé que les Jeux de 2024 permettront une popularisation et une consécration du parasport encore plus importante.

**STÉPHANE TROUSSEL**  
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

# LE PRISME, UN PROJET INNOVANT ET AMBITIEUX

Livré dès 2024 par le Département de la Seine-Saint-Denis, **le PRISME sera un site d'entraînement pendant les Jeux de Paris 2024 et l'un des héritages majeurs de ceux-ci.**

Pour accueillir l'ensemble des publics, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, l'équipement a été pensé et conçu dans le respect des règles de la conception universelle. L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe.

Cet équipement sportif innovant permettra toutes les pratiques sportives, de l'initiation au haut-niveau avec l'accueil de compétitions nationales et internationales.

Le PRISME incarnera alors une vision inclusive et innovante de la ville de demain, en proposant des espaces sportifs et non sportifs, des circulations, des services ou encore une signalétique pensée à l'aune de la conception universelle.



# LE PRISME ET SES ESPACES

## → 01. UN CENTRE SPORTIF

- **Deux salles multisports** (avec traitement spécial pour l'accueil des publics souhaitant évoluer en milieu protégé) permettant l'accueil de compétitions sportives ou parasportives ou la pratique de loisir ;
- **Un mur d'escalade** ;
- **Une salle d'armes de 6 pistes**, pouvant accueillir le tir à l'arc ou aire de lancer virtuel ;
- Une salle conçue pour permettre la **pratique de la Boccia, de la danse** ;
- Une salle de **musculation** ;
- Une salle vidéo-ludique dédiée au **e-sport**.

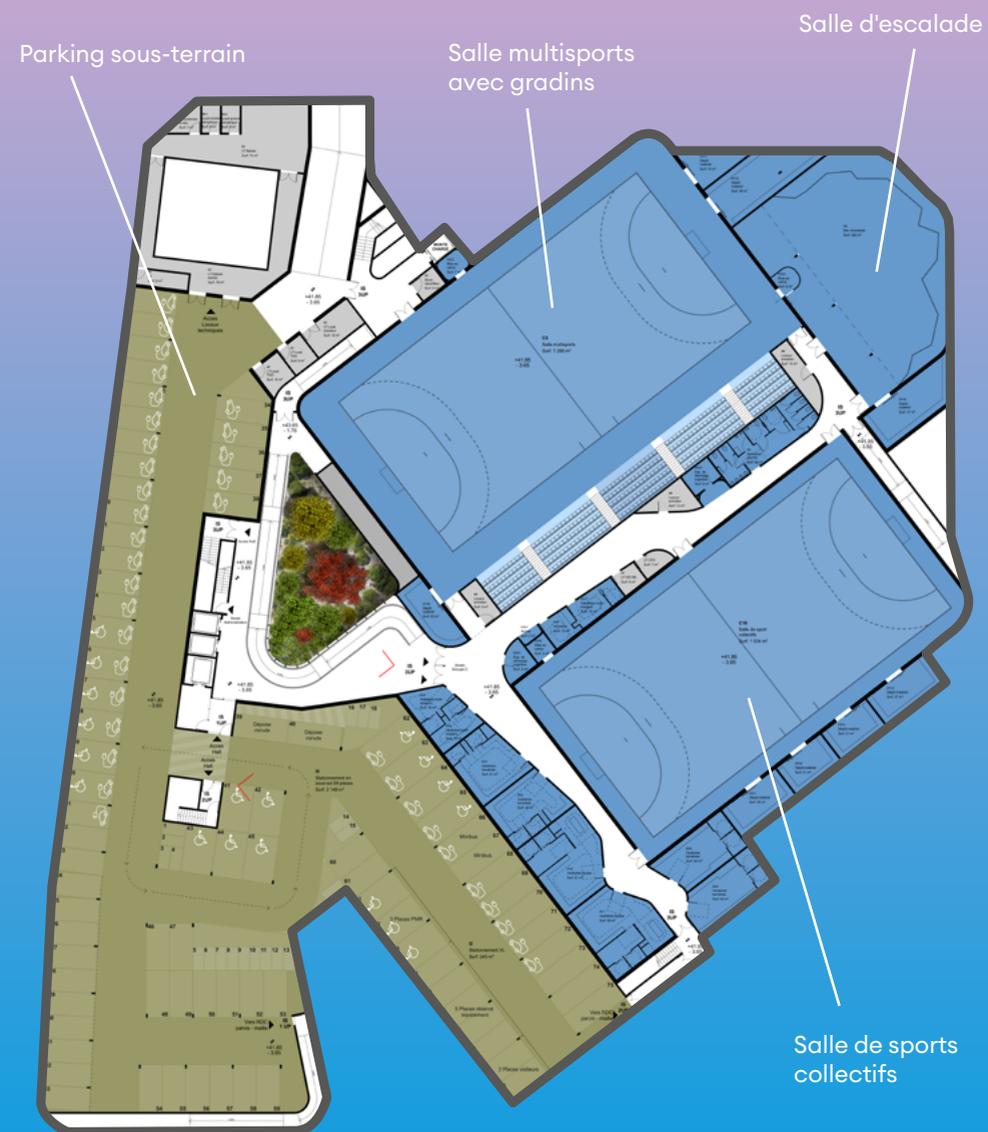
## → 02. UN PÔLE MÉDICAL ET DE RECHERCHE

- Un **pôle médical et de recherche** ;
- Un **plateau de recherche**, de développement et d'innovation pédagogique ;
- Un **plateau de kinésithérapie**, de soins, de récupération et de rééducation ;
- Une salle composée de **plateformes de force** ;
- Un espace de **balnéothérapie** ;
- **Deux cabinets médicaux**.

## → 03. UN PÔLE RESSOURCE

- Des bureaux dédiés aux fédérations et aux chercheur-euse-s ;
- Un espace ressources alimenté par les fédérations et l'université Sorbonne Paris Nord ;
- Des salles dédiées à l'accueil de formations et de séminaires.

# REZ-DE-CHAUSSÉE SEMI-ENTERRÉ



# REZ-DE-CHAUSSÉE SURÉLEVÉ

Espaces de balnéothérapie



Salles de réunions  
et administration

Salle vidéo-  
ludique dédiée  
au e-sport

Accueil, centre  
de ressources et  
d'orientation, sanitaires

Restauration

# PREMIER ÉTAGE



## → UN ÉQUIPEMENT FAÇONNÉ PAR ET POUR SON TERRITOIRE

En invitant près de 200 structures, clubs, associations ou collectivités à participer à la définition du projet, le Département de Seine-Saint-Denis a voulu faire du PRISME un équipement utile et ancré dans son territoire.

Cette phase d'échange a permis d'identifier de nombreuses synergies entre les usages liés à la recherche, au haut-niveau mais aussi et surtout à la pratique régulière d'une activité physique et sportive.

A l'échelle du département, ce sont ainsi plus de 40 entités, telles que l'université Sorbonne Paris Nord, les établissements sociaux et médico-sociaux du territoire, les collectivités ainsi que les comités et fédérations sportives et para sportives, qui ont pu exprimer leurs attentes et besoins.

Afin de garantir une expérience de qualité aux futur-e-s usager-ère-s du PRISME, le Département va prolonger cette démarche de co-construction jusqu'à la livraison de l'ouvrage en mai 2024.

La maîtrise d'ouvrage portée par le Département de la Seine-Saint-Denis veillera, par ailleurs, au respect des clauses sociales départementales afin de garantir que cet investissement bénéficie également aux TPE et PME du territoire.

# 200

structures, clubs,  
associations et collectivités  
sont invitées à participer  
à la définition du projet



## → UN ÉQUIPEMENT INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le PRISME sera un nouveau maillon urbain, paysager et structurant de la chaîne des équipements publics de Bobigny.

Implanté sur le site du stade de la Motte à Bobigny, le PRISME deviendra un **lieu ressource** pour la ville et ses habitant-e-s, de santé et de loisirs, ainsi que d'expérimentations et de découvertes.

Le PRISME fera également échos par ses façades à son environnement, avec une façade s'intégrant dans le prolongement du stade de La Motte et une autre plus urbaine répondant à l'université Sorbonne Paris Nord et à l'hôpital Avicenne.



## → UN ÉQUIPEMENT UNIQUE EN EUROPE

**Héritage majeur des Jeux Paralympiques de Paris 2024**, le PRISME aura un impact au niveau local mais aussi national et international.

En effet, pour la Seine-Saint-Denis, le PRISME contribuera au **rattrapage en termes d'infrastructures sportives**. En incarnant cette nouvelle vision de l'organisation de l'espace urbain et de l'offre de la pratique sportive inclusive, il permettra un changement pour la pratique sportive des habitant-e-s du territoire.

**Le PRISME constituera également une ressource pour les autres collectivités** intéressées par cette démarche et souhaitant améliorer l'accessibilité de leurs équipements sportifs, ainsi que

pour les professionnel-le-s de l'encadrement sportif ou de l'accompagnement médico-social.

Avec ses espaces de recherche et développement, le PRISME répond à une volonté de nourrir les connaissances et de transformer les représentations sur le handicap.

Le PRISME sera également un **pôle de référence pour l'organisation de la pratique para sportive en France**. La maison des Sports & Formation permettra ainsi d'accueillir les associations ainsi que les fédérations et comités sportifs locaux et nationaux. Les espaces de classification feront également du PRISME un équipement phare du parasport français.

## → UN PROJET ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris 2024 a fait de la durabilité de son projet une priorité. Le Département partage l'exigence de livrer un équipement exemplaire en matière d'ambition environnementale en répondant exigences en termes de :

- **durabilité et énergie** : le respect des critères établis par le Label Bâtiment Durable, la gestion des eaux pluviales, la valorisation de 70 % des déchets du chantier, le respect des critères bilan carbone au niveau E3 pour la partie énergie et C1 pour la partie carbone.

- **espaces verts et biodiversité** : 65 % de la parcelle végétalisés (avec 52 arbres plantés et de nombreux patios intérieurs), importance accordée aux végétaux.

### CALENDRIER

- **Second trimestre 2022** : lancement des travaux
- **Premier Semestre 2024** : livraison du PRISME
- **Avril 2024** : mise en service du PRISME
- **Septembre - Octobre 2024** : Ouverture au grand public

### BUDGET INVESTISSEMENT

**55,5 millions d'euros hors taxes**  
Financés par le Département de la Seine-Saint-Denis, la région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Fonds de Solidarité et d'Investissement Interdépartemental, avec la participation de la SOLIDEO et de la Ville de Bobigny.

### RÉALISATION

**Maîtrise d'ouvrage** : Département de la Seine-Saint-Denis  
**Maître d'œuvre** : Groupement Demathieu Bard  
**Architectes** : Gulizzi Architecte et Agence Romeo Architecture



## CONTACT PRESSE

Grégoire LARRIEU

01 43 93 93 47

glarrieu@seinesaintdenis.fr



SUIVEZ-NOUS #SSD93

seinesaintdenis.fr